

Annexe G-4



Présentation du conférencier

Me Michel T. Giroux est avocat, docteur en philosophie et éthicien. Il est directeur de l'Institut de consultation et de recherche en éthique et en droit, une organisation qu'il a fondée à Québec en 1996. Consultant en droit de la santé et en éthique, Me Giroux est membre du Comité d'éthique clinique et de l'enseignement du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Il est aussi président du Comité d'éthique de la recherche en réadaptation et en déficience physique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal. Me Giroux donne le cours Éthique et santé publique, un séminaire pour étudiants gradués, à la Faculté de médecine de l'Université Laval. Il a aussi exercé pendant 16 ans à titre de conseiller en éthique au Fonds de la recherche en santé du Québec. En 2005, il a dirigé la publication d'un ouvrage collectif intitulé *L'extrême prématurité. Les enjeux parentaux, éthiques et légaux*. Ses travaux actuels portent sur la notion de convenance dans les interventions en matière de santé. Me Giroux vient de publier, avec le soutien de huit collaborateurs, un ouvrage intitulé *À la rencontre de la relation d'aide difficile. Approches inspirantes pour les professionnels de la santé et des services sociaux*. Aujourd'hui, il se questionne avec nous à savoir s'il est possible de concilier l'accompagnement aux familles et les consignes de sécurité du nourrisson.

Contenu

- ▶ Les trois protagonistes
 - ▶ L'enfant
 - ▶ Les parents
 - ▶ Le professionnel de la santé chargé d'éclairer les parents
- ▶ Les normes de pratique
- ▶ La bienfaisance et le respect de l'autonomie dans un cas particulier
- ▶ La pente glissante
- ▶ La contribution de la recherche
- ▶ Conclusion

Lorsque j'ai constaté, ce matin, que la majorité d'entre vous avez levé la main à la question « Avez-vous déjà pratiqué le cododo avec un bébé de 0-1 an ? », je me suis immédiatement interrogé : comment quelque chose d'aussi dangereux (le cododo) peut-il être pratiqué par une aussi grande proportion de personnes informées? C'est improbable!

La norme qui interdit le cododo apparaît très éloignée de la réalité.

Ce constat soulève l'hypothèse que les données probantes autour de la sécurité du cododo (ou du danger) ne sont peut-être pas si probantes...

Les trois protagonistes

- ▲ L'enfant
 - ▲ Les parents
 - ▲ Le professionnel de la santé chargé d'éclairer les parents
-
- ▲ Le cododo est une pratique dont la sécurité est mise en doute
 - ▲ L'enfant et ses parents tirent-ils un bénéfice du cododo?
 - ▲ Comment s'y prendre pour que le professionnel consulté ne manque pas de sommeil?

Les trois protagonistes

Le cododo est une pratique dont la sécurité est mise en doute.

Nous devons nous poser quelques questions pour tenter de mieux comprendre :

- Existe-il un bénéfice à la pratique du cododo entre l'enfant et les parents?
- Comment s'y prendre pour que la professionnelle qui parle du cododo ne manque pas de sommeil (qu'elle puisse être en harmonie avec sa pratique et son discours même s'ils divergent de la norme)?

L'enfant

- ▶ Du point de vue moral, son bien-être est la valeur prépondérante dans notre discussion
- ▶ Lorsqu'il est en bas-âge, il ne peut encore s'exprimer
- ▶ Entièrement dépendant des décisions et de la conduite de ses parents
- ▶ Le cododo répond-il à des besoins de l'enfant?
- ▶ Le condodo contribue-t-il au développement de l'enfant?

L'enfant

D'un point de vue moral, le bien-être de l'enfant est la valeur prépondérante :

- 1) Le cododo répond-il à des besoins de l'enfant?
- 2) Le condodo contribue-t-il au développement de l'enfant?

Si on répond oui à ces deux questions, on avance dans le débat parce qu'on se conforme à la valeur prépondérante.

Il ne faut pas oublier que l'enfant constitue le « diamant » de l'intervention, le cœur de notre intervention.

Les parents

- ▶ Application du principe du respect de l'autonomie : la capacité et le droit de se diriger d'après sa propre volonté
- ▶ Grande liberté dans l'éducation et l'entretien de l'enfant
- ▶ Exercice de l'autonomie de l'enfant, en son nom
- ▶ Responsabilité de décider dans l'intérêt de l'enfant
- ▶ Le cododo apporte-t-il un bienfait aux parents ?
- ▶ Serait-il opportun de créer un contexte relationnel dans lequel les parents ne seraient pas gênés de parler du cododo avec un professionnel de la santé ?

Les parents

Les parents exercent l'autonomie de l'enfant en son nom.
Ils ont la responsabilité de décider dans son intérêt.

Même si l'enfant est le diamant, on peut poser la question suivante : le cododo apporte-t-il des bénéfices aux parents qui leur permettent de mieux assumer leur responsabilité parentale?

Si on répond oui à cette question, on se rapproche d'un argumentaire pour la défense du cododo.

Donc, on doit créer un contexte relationnel pour aborder la question du cododo avec les parents. Il faut que ceux-ci se sentent parfaitement à l'aise de discuter du cododo avec la professionnelle de la santé.

Le professionnel de la santé chargé d'éclairer les parents

Mise en œuvre du principe de bienfaisance

- ▶ La bienfaisance affirme l'obligation d'accomplir le bien pour l'utilisateur
- ▶ Critère fondamental de sa conduite : le professionnel normalement prudent et diligent, placé dans des circonstances similaires
- ▶ Obligation civile et déontologique de suivre les règles de l'art : consultation de la littérature scientifique
- ▶ Devoir de renseigner les parents sur leur situation, la condition de l'enfant et les possibilités qui s'offrent à eux

La professionnelle de la santé

Bienfaisance = faire le bien.

Bienveillance = vouloir le bien de quelqu'un, être disposé favorablement à l'égard de quelqu'un.

Le critère fondamental de l'éthique n'est pas la bienveillance, mais bien la bienfaisance. Celle-ci réfère à la compétence professionnelle, au savoir-être et au savoir-faire.

L'accès au bien de la personne concernée est facilité lorsque la professionnelle dispose de deux instruments :

- une connaissance appropriée de la personne concernée, ici, les parents;
- une approche inspirée par les bonnes pratiques et les règles de l'art. L'application des bonnes pratiques comporte usuellement la mise à jour des connaissances.

Concernant le cododo, une professionnelle bienfaitrice doit posséder les connaissances requises pour aborder ce sujet et l'habileté pour communiquer avec les parents. On s'attend de la professionnelle qu'elle consulte la littérature scientifique, qu'elle dialogue avec d'autres professionnelles de la santé, qu'elle soit au fait des connaissances scientifiques à jour.

Le professionnel de la santé chargé d'éclairer les parents

- ▶ Pour y parvenir, nécessité de connaître suffisamment les parents:
 - ▶ habitudes de vie
 - ▶ consommation d'alcool
 - ▶ de médicaments ou de substances récréatives
- ▶ Quelle approche suggérer aux parents:
 - ▶ l'élimination de tout risque avec l'absence de cododo?
 - ▶ la pratique d'un cododo informé?

L'information dispensée aux parents doit être objective et conforme à l'état des connaissances. Ainsi, certains organismes du secteur de la santé déconseillent fortement le cododo. Il faut renseigner les parents à ce sujet.

La connaissance suffisante des parents, particulièrement en fonction de leurs habitudes de vie, permet de soulever avec eux des aspects importants.

Certaines habitudes de vie représentent un risque augmenté : la consommation d'alcool, de médicaments ou de substances récréatives. En conversant avec des parents adeptes de ces comportements, une professionnelle bienfaitrice pourrait insister sur les habitudes de vie défavorables au cododo. Elle pourrait aussi suggérer aux parents d'éliminer tout risque en ne pratiquant pas le cododo.

Face à des parents qui manifestent clairement leur intention de pratiquer le cododo malgré que des organismes du secteur de la santé le déconseillent fortement, la professionnelle a le choix entre ne rien dire et les informer des conditions qui font que le cododo comporte moins de risque. Cette approche favorise un « cododo informé ». Du point de vue de la bienfaitrice, l'hypothèse du « cododo informé » est préférable à celle du cododo « non informé ».

Pour que la professionnelle chargée d'informer les parents remplisse son rôle, il est nécessaire que les parents la renseignent sur leurs habitudes et sur leurs intentions. Ces divulgations sont possibles s'il existe une confiance minimale entre les parents et la professionnelle.

Les normes de pratique

- ▶ Quelles sont les normes de pratique représentant les règles de l'art en matière de cododo ?
- ▶ Quel est le niveau de certitude de ces normes, leur justification dans la réalité ?
- ▶ Constat : la littérature offre des réponses contradictoires dont il ressort de la confusion

Les normes de pratique

C'est le propre des normes de pratique de faire l'objet d'un examen qui demande ce qui les justifie dans la réalité.

Or, la norme qui déconseille le cododo fait maintenant l'objet d'une controverse, ce qui engendre parfois de la confusion.

Nous pourrions nous trouver dans un contexte qui nécessite une nouvelle appréciation de cette norme.

Les normes de pratique

Alors, quelle approche adopter ?

- ▶ Une approche qui s'inspire du principe de précaution et qui demande aux parents de ne pas recourir au cododo d'ici à ce que la littérature soit plus claire
- ▶ Une approche émanant de la réduction des risques : elle accepte la pratique informée du cododo, mais considère que la recherche doit continuer

Dans ce cas, quelle approche adopter?

Le principe de précaution pourrait être de ne pas recommander le cododo en l'absence de données probantes.

Ou bien, doit-on prôner une approche de la réduction des risques : accepter la pratique du cododo informé dans l'attente de nouvelles données probantes?

La bienfaisance et le respect de l'autonomie dans un cas particulier

- ▶ La bienfaisance requiert que le professionnel se comporte comme le ferait le professionnel au fait des normes de pratique et qui connaît suffisamment les parents pour les conseiller en tenant compte de leurs particularités

La bienfaisance et le respect de l'autonomie dans un cas particulier

Agir dans la bienfaisance implique un engagement relationnel, l'établissement d'une discussion entre la professionnelle et les parents.

Recommandations possibles de la professionnelle dans un cas particulier?

Éviter le cododo comme point de départ. Cependant, la professionnelle doit être en mesure d'expliquer cette recommandation, de la justifier!

Si les parents tiennent à pratiquer le cododo, leur recommander la pratique du cododo informé pratiqué avec prudence ...

... si cette recommandation n'empêche pas la professionnelle de dormir!

La bienfaisance et le respect de l'autonomie dans un cas particulier

Recommandations possibles du professionnel :

- ▶ L'examen attentif de la situation conclut à la nécessité d'éviter le cododo pour un couple
- ▶ Un examen semblable auprès d'un autre couple conduit à la recommandation de pratiquer le cododo
- ▶ Les deux avis s'expliquent-ils facilement au couple qui a reçu une recommandation négative ? Présence constante des inégalités sociales
- ▶ Le professionnel doit pouvoir exposer les raisons qui le conduisent à un avis, que celui-ci soit conforme ou non aux normes de pratique
- ▶ Règle d'or du professionnel : éviter de se trouver en conflit avec sa conscience

La recommandation de pratiquer le cododo informé survient après des explications sur les risques et que les parents aient manifesté leur intention de le pratiquer.

La professionnelle doit se comporter suivant ce que lui dicte sa conscience.

La pente glissante

- ▶ Pente glissante :
 - ▶ une action ou un choix particulier produira des effets néfastes qui se révèlent, après examen, évitables
 - ▶ Illustration : aide médicale à mourir

- ▶ Argument a priori irrecevable du point de vue de la logique

La pente glissante

Est-ce qu'une recommandation du cododo informé, pratiqué avec prudence, pourrait amener des parents à avoir des pratiques moins sécuritaires?

Est-ce que la professionnelle ne doit pas "accentuer les risques" pour s'assurer d'une pratique sécuritaire?

La pente glissante

Maintenant, passons du plan conceptuel au plan pratique

- ▶ Suggérer à un couple de pratiquer le cododo avec les mesures de sécurité usuelles peut-il conduire à des comportements moins sécuritaires parce que « c'est le rôle du professionnel d'exagérer un peu en parlant des dangers » ?
- ▶ Un couple dont les habitudes de vie ne permettent pas le cododo sécuritaire pourrait-il se dire qu'il a les mêmes droits parentaux que ses voisins ?

L'application du principe du choix éclairé en vertu de la réduction des méfaits/ des risques constitue une approche acceptable dans l'état actuel des connaissances. À titre d'exemple, l'ergothérapeute peut se retrouver dans une pente glissante. C'est la limite de l'état des connaissances qui déterminera jusqu'où peut aller l'ergothérapeute dans ses recommandations.

Si le cododo est pratiqué dans certaines conditions, est-ce que des parents à qui on recommanderait fortement de ne pas pratiquer le cododo pourraient revendiquer les mêmes droits parentaux que les autres parents, ce qui conduirait à mettre en danger leur enfant?

Les jeunes professionnelles ont souvent moins tendance à oser que les professionnelles d'expérience. Cela ne parle-t-il pas de la tolérance à l'incertitude et de la capacité à être en paix avec sa conscience dans des zones grises?

L'un ou l'autre ne témoigne pas d'une plus grande compétence, mais d'une compétence assumée.

La contribution de la recherche

« Il ne fait aucun doute que la recherche a largement contribué à enrichir et à améliorer nos vies. La recherche avec des êtres humains a permis de grands progrès dans les sciences sociales, les sciences humaines, les sciences naturelles, l'ingénierie et les sciences de la santé. Une des prémisses fondamentales de la Politique est que la société humaine peut tirer avantage de la recherche. Pour maximiser les avantages de la recherche, les chercheurs doivent jouir d'une liberté académique. La liberté académique comprend la liberté d'effectuer des recherches, le droit de diffuser les résultats de la recherche, la liberté de remettre en question les idées reçues, la liberté d'exprimer ses opinions sur l'établissement et son administration ou le système au sein duquel le chercheur travaille, et la protection contre la censure institutionnelle. »

EPTC2 (2018) chapitre 1, Section A, page 1 sur 8.

La contribution de la recherche fournit un apport éminemment souhaitable à l'intervention.

Plus la recherche est solide, plus les professionnelles peuvent s'y appuyer pour soutenir leur discours et leur agir.

Conclusion

- ▶ Bienfaisance par la compétence professionnelle et la connaissance du contexte familial
- ▶ Exercice de l'autonomie possible seulement si les parents sont informés de façon objective
- ▶ Cododo sécuritaire : possible uniquement avec des parents conscients et engagés
- ▶ Les connaissances actuelles concernant les risques du cododo enjoignent d'effectuer une discrimination entre les personnes et les couples à qui le cododo convient et ceux à qui le cododo ne convient pas

En conclusion

La mise en œuvre de la bienfaisance nécessite que la professionnelle possède bien les données scientifiques concernant le cododo et qu'elle connaisse suffisamment le contexte familial pour suggérer des approches réalistes.

L'exercice de l'autonomie est possible seulement si les parents sont informés de façon "objective", c'est-à-dire que l'information dispensée est complète et non biaisée.

Le cododo peut être sécuritaire seulement et seulement si les parents sont conscients et engagés dans leur processus décisionnel et la mise en pratique de leur décision.

Mise en garde : faire des recommandations adaptées aux contextes familiaux peut accentuer les inégalités sociales par discrimination.

Conclusion

- ▲ Possibilité qu'un couple se fasse conseiller de ne pas pratiquer le cododo et qu'il s'agisse là d'un élargissement des inégalités sociales
- ▲ Nécessité d'une recherche avancée sur tous les aspects du cododo :
 - ▲ de la biologie à l'anthropologie
 - ▲ en passant par la psychologie de couple
- ▲ Plus la recherche est solide et crédible du point de vue de ses commanditaires, plus on la prend au sérieux et plus il est facile de parvenir à des consensus

Pour avoir les connaissances requises (et lacunaires en ce moment), nous devons parvenir à comprendre la situation en tenant compte de la biologie, de l'anthropologie en passant par la psychologie du couple parental.

Une initiative de recherche large et poussée est requise.

La dimension éthique de ma conférence m'amène à espérer que les professionnelles dans la salle auront la sagesse pratique de mettre un pied en dehors du chemin convenu et oseront aborder la discussion sur le sujet du cododo avec les parents dans un climat de confiance et de franchise.